

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée du conseil d'administration d'Entreprendre Sherbrooke tenue par courriel le 25 février 2025.

ONT REÇU LA COMMUNICATION ÉLECTRONIQUE ET ONT DONNÉ LEUR CONSENTEMENT

- Jean-François Lalonde, président
- Louis-André Neault, vice-président
- Hélène Pelletier, trésorière
- Nancy Marcotte, secrétaire
- Geneviève Bernier
- Marc-André Casault
- Katia Cyr
- Pascale-Maude Gosselin
- Samuel Nadeau
- Pierre Pomerleau
- Marc-Antoine Samson
- Étienne Villeneuve

A REÇU LA COMMUNICATION ÉLECTRONIQUE ET EST EXCUSÉ

- Philippe Cadieux, observateur

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – FONDS PROPULSION SHERBROOKE
DOSSIER N° 1 : EL CHUPA BISTRO

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité d'analyse du Fonds Propulsion Sherbrooke (FPS) se sont réunis le 11 février 2025 pour analyser le dossier de demande d'aide financière de l'entreprise El Chupa Bistro;

CONSIDÉRANT QUE lors du conseil d'administration du 19 février dernier, les administrateurs ont demandé d'obtenir des précisions supplémentaires sur ledit dossier afin de pouvoir prendre une décision éclairée quant à la demande d'aide financière soumise;

CONSIDÉRANT QUE les précisions demandées sont déposées au dossier;

CONSIDÉRANT QUE les critères d'admissibilité à du financement par le FPS ont été rencontrés par cette entreprise;

CONSIDÉRANT QU'après étude de ce projet, les membres du comité d'analyse ont constaté que les critères d'évaluation de la politique du FPS ont été remplis de façon adéquate;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'analyse recommande d'accorder une aide financière à l'entreprise mentionnée au dossier;

CA-20250225-011 Il est résolu à l'unanimité

D'entériner la recommandation du comité d'analyse du Fonds Propulsion Sherbrooke d'accorder une aide financière maximale de 12 500 \$ sous forme de contribution non remboursable à l'entreprise El Chupa Bistro.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – FONDS PROPULSION SHERBROOKE
DOSSIER N° 2 : ADDERE SERVICE-CONSEIL

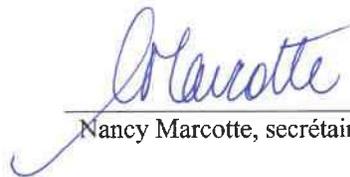
- CONSIDÉRANT QUE les membres du comité d'analyse du Fonds Propulsion Sherbrooke (FPS) se sont réunis le 11 février 2025 pour analyser le dossier de demande d'aide financière de l'entreprise ADDERE Service-conseil;
- CONSIDÉRANT QUE lors du conseil d'administration du 19 février dernier, les administrateurs ont demandé d'obtenir des précisions supplémentaires sur ledit dossier afin de pouvoir prendre une décision éclairée quant à la demande d'aide financière soumise;
- CONSIDÉRANT QUE les précisions demandées sont déposées au dossier;
- CONSIDÉRANT QUE les critères d'admissibilité à du financement par le FPS ont été rencontrés par cette entreprise;
- CONSIDÉRANT QU' après étude de ce projet, les membres du comité d'analyse ont constaté que les critères d'évaluation de la politique du FPS ont été remplis de façon adéquate;
- CONSIDÉRANT QUE le comité d'analyse recommande d'accorder une aide financière à l'entreprise mentionnée au dossier;

CA-20250225-012 Il est résolu à l'unanimité

D'entériner la recommandation du comité d'analyse du Fonds Propulsion Sherbrooke d'accorder une aide financière maximale de 5 000 \$ sous forme de contribution non remboursable à l'entreprise ADDERE Service-conseil.



Jean-François Lalonde, président



Nancy Marcotte, secrétaire